

TOULOUSE, le 19/03/2020

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
COMMISSION « AGRICULTURE »
DU 19/03/2020****Participants (uniquement en visio-conférence Bluejeans pour cause de crise Covid-19)**

O. Deudon (ARVALIS – Institut du Végétal – Président de la Commission)
O. Dauger (APCA – Vice-Président de la Commission)
J. Nicolau (Météo-France – Secrétaire permanent du CSM)
A-L. Gibelin (Météo-France – Correspondant DG)
V. Mottier (Météo-France – Secrétaire CSM)
M. Bergot (Météo-France – Secrétaire de la Commission)
C. Digout (APCA)
F. Brun (ACTA)
M. Raynal (IFV)
J-C. Moreau (IDELE)
S. Gervois (Terres Inovia)
F. Levraut (Chambre d'Agriculture Nouvelle Aquitaine)

Excusés

D. Gardinal (CESE)
B. Pauthier (CIVC)
S. Croux (Météo-France)
P. Bourgeois (Météo-France)
M. Regimbeau (Météo-France)

Ouverture de la séance par Olivier Deudon qui explique la configuration un peu perturbée de cette réunion pour cause de crise sanitaire. Anne-Laure Gibelin donne quelques indications techniques sur l'utilisation de Bluejeans (coupure des micros et des caméras sauf intervention, pour avoir plus de ressources). Olivier Deudon propose un tour de table puis présente l'ordre du jour.

1. Point d'information sur le vœu 2019 et le vœu 2020 par Olivier Deudon (Arvalis Institut du Végétal), Anne-Laure Gibelin (Météo-France) et Jean Nicolau (Météo-France)

Olivier Deudon rappelle le contexte du vœu 2019 : pouvoir disposer des données météo pour alimenter le BSV avec la difficulté de séparer les utilisations typiquement BSV et les utilisations commerciales. Il rappelle également le projet de passer aux données spatialisées du modèle SAFRAN et le projet de convention devant être rédigé avec le Ministère. Il passe la parole à Anne-Laure Gibelin qui va faire part des derniers développements sur ce dossier.

Pour rappel, Anne-Laure Gibelin indique que Météo-France a rédigé un premier projet de convention et a contacté la DGAL, pour recueillir les besoins en données météo pour la santé des végétaux. Météo-France est toujours en attente du retour du Ministère.

Après des échanges entre les membres du groupe de travail, le vœu 2019 est considéré comme satisfait, avec comme suites données par Météo-France :

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

"Un groupe de travail a été créé sur ce sujet, regroupant plusieurs membres de la commission Agriculture du CSM. Ce groupe s'est réuni plusieurs fois.

Météo-France a écrit une première version de travail de la convention, qui doit être discutée avec la DGAL, afin de recueillir une expression de besoin et de trouver un accord administratif avec le Ministère. Météo-France a pris contact avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et est actuellement en attente d'un retour.

La démarche est donc initiée, et les différentes parties prenantes ont été mises en relation. Les discussions vont se poursuivre pour aboutir à la signature d'une convention. Le vœu est donc considéré comme satisfait. La commission restera attentive à la mise en œuvre de cette convention"

Depuis, Anne Debar, Directrice Générale Adjointe de Météo-France, a contacté M Jean-Philippe Grelot, représentant du MAA au Conseil d'administration de Météo-France. Un nouveau contact doit être établi avec Anne-Cécile Cotillon du Ministère.

Lors des dernières Journée Agrométéo, François Brun a eu de nombreuses questions sur ce dossier. Il propose que l'APCA communique vers les Chambres d'Agriculture et les acteurs de la surveillance biologique pour les informer de l'avancement du sujet et montrer le travail engagé.

Cyrielle Digout indique qu'il y a un chantier sur le recensement des utilisations en Chambres d'Agriculture des données météo, pas seulement pour le BSV. Anne-Laure Gibelin demande s'il serait possible d'avoir un résumé de ce travail lors d'une prochaine commission.

François Brun juge qu'il n'y a plus ou peu d'intérêt à faire une convention vu les délais. En effet la période d'intérêt est la campagne 2021 (le printemps, à partir de mars). Il demande qu'on puisse fournir les données SAFRAN pour le BSV en avance de phase en 2021 si l'on n'est pas passé d'ici là à l'Open Data.

Anne-Laure Gibelin rappelle qu'il y aura en effet obligation de fournir gratuitement les données publiques (Open Data) avant 2021 mais que la date définitive en 2021 n'est pas encore arrêtée. Il y a de nombreux problèmes techniques à résoudre pour la mise à disposition de ces données avec beaucoup plus de demandes donc beaucoup plus de flux. On envisage de travailler sous forme de packages pour l'envoi de gros volumes en une seule fois pour ne pas multiplier les petites demandes. C'est donc assez complexe à mettre en place.

Concernant la fourniture des données SAFRAN, il est nécessaire d'avoir le retour du Ministère mais également une expression de besoins commune de la part des instituts et actuellement la situation n'a pas avancé sur ce sujet.

Frédéric Levraut demande si on peut rappeler ce que sont les données publiques.

Anne-Laure Gibelin explique que ce sont globalement toutes les données modèles, les données climatologiques des stations et postes d'observation ainsi que les données spatialisées. Mais certaines données comme les données Aurelhy ou Antilope sont des données commerciales et n'entrent pas dans le champ des données publiques.

Elle lui propose de consulter sur le wiki du CSM la dernière présentation de Thierry Desponts sur le sujet, effectuée lors de la commission de printemps du 04/04/2019.

Jean Nicolau et Olivier Deudon demandent s'il faut maintenir les discussions avec le ministère sur la convention sachant que cela mobilise beaucoup de temps et d'énergie.

Pour François Brun, c'est non, elle risque d'être signée beaucoup trop tard.

Jean Nicolau précise que début 2021 on ne sera pas sûr de pouvoir fournir des données sans le cadre légal de la convention.

Anne-Laure Gibelin se renseignera auprès de Thierry Desponts pour avoir, si possible, plus d'informations sur la date effective de début de l'Open Data et sur la possibilité de faire une exception pour la fourniture des données SAFRAN si le passage à l'Open Data n'était pas encore effectif en mars 2021.

En attendant, maintien des contacts avec le MAA pour la convention, ce qui permettra de conserver un cadre formel même si la procédure est longue.

Anne-Laure Gibelin insiste sur le fait qu'il faut avancer sur l'expression de besoins pour avoir une vision précise du flux de données qui devra être généré. L'ACTA et l'APCA pourraient peut-être coordonner

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

l'expression de besoins des Instituts Techniques et des Chambres d'Agriculture pour ce qui est des données pour le BSV (hors données SAFRAN). Cela permettra de voir, si l'Open Data n'est pas prêt pour mars 2021, comment envisager la mise à disposition des données SAFRAN.

Frédéric Levraut indique que l'inventaire de qui fait quoi avec quelles données est un sujet récurrent et que tracer l'utilisation des données permettra d'évaluer l'apport de l'Open Data d'ici quelques années.

Anne-Laure Gibelin confirme que si on disposait de cette vision exhaustive de ce que peut faire le secteur avec les données météo, on pourrait apporter plus de conseil (par exemple sur le type de données à utiliser selon les cas) car l'expertise est chez Météo-France.

Frédéric Levraut propose que Météo-France demande de remplir un petit formulaire lors du téléchargement futur des données (usage, public concerné ...). L'analyse de ces réponses sur quelques années pourrait apporter beaucoup d'information.

Olivier Deudon est d'accord, il faudrait voir si Météo-France peut associer ce type de formulaire à toute demande de téléchargement de données

Pour terminer sur ce point, Olivier Deudon fait le constat que la prise de contact avec le Ministère est effective et que la proposition de convention est engagée. Il propose donc de considérer le vœu 2019 comme satisfait, étant entendu que la commission suivra attentivement l'évolution de la future convention et qu'un nouveau point sera fait lors de la commission d'automne.

Olivier Deudon propose ensuite de passer à la discussion sur le vœu 2020

Suite aux discussions de la dernière commission, il est proposé que le vœu 2020 porte sur une information sur le changement climatique. Le vœu a été formulé comme suit :

Notant :

- Le fort intérêt du monde agricole pour mieux appréhender les conséquences du changement climatique dans un objectif de définir des stratégies d'atténuation et d'adaptation les plus efficaces

Considérant :

- La forte sensibilité de l'agriculture et de la sylviculture au changement climatique,
- L'importance des échéances des futures décennies pour ces secteurs,
 - Les avancées de la modélisation climatique, et la disponibilité de nouveaux jeux de données de projections climatiques,
 - Les incertitudes qui existent sur ces résultats, et la répercussion dans les modèles agronomiques

Le Conseil Supérieur de la Météorologie demande à Météo-France

« Organiser une information à destination des membres de la Commission Agriculture en présentant notamment les différentes étapes de la constitution des projections climatiques, les incertitudes associées, les spécificités de la prévision décennale, et les nouveaux jeux de données disponibles. »

En parallèle et pour information, la Commission Hydro-Energie aura un vœu 2020 sur le calcul de l'ETP. Il a été choisi de ne pas en faire un vœu commun aux deux commissions (Hydro-Energie et Agriculture) mais Anne-Laure Gibelin a demandé à ce que la commission Agriculture puisse suivre et être informée de l'avancement de ce vœu.

Jean-Christophe Moreau signale qu'une réunion a eu lieu la veille sur le lancement du RMT Agriculture et changement climatique. Météo-France sera sollicité pour participer à ce RMT.

Patrick Bertuzzi d'INRAE y participait et devait demander à Frédéric Huard de présenter ce RMT lors de cette commission mais il n'est pas présent. Météo-France avait déjà été contacté lors du précédent montage, le point de contact est Pierre Etchevers (Direction de la Climatologie et des Services Climatiques).

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

ARVALIS, INRAE, APCA seraient co-animateurs de ce RMT mais l'ACTA ne sera pas présente en tant que telle faute de moyens disponibles .

Concernant le projet de vœu 2020, Frédéric Levraut le trouve très intéressant et souhaite qu'on aille beaucoup plus loin, en émettant des alertes et des recommandations « plus officielles » vers certains décideurs du monde agricole.

Olivier Deudon se demande si c'est vraiment le but du CSM de faire ce type d'information et suggère que c'est plutôt du ressort de l'Académie d'Agriculture. François Brun propose qu'on puisse fournir des supports de présentation et de formation à des écoles, des instituts de formation et de façon générale les acteurs du monde agricole.

Jean Nicolau est entièrement d'accord pour partager les informations mais pense qu'aller plus loin dans la préconisation de certaines pratiques risque d'être beaucoup plus compliqué.

Pour Frédéric Levraut, il faut monter réellement le niveau d'alerte pour que la prise de conscience continue à se développer.

Anne-Laure Gibelin confirme que l'on dépasse le rôle de la commission Agriculture du CSM et même le rôle de Météo-France. Il existe énormément d'informations disponibles via les outils DRIAS, Climat HD et aussi des formations sur le changement climatique sur mesure mais il faut la volonté d'un acteur majeur du secteur agricole pour porter cette masse d'informations de la façon la plus adaptée et la plus ciblée.

Jean-Christophe Moreau est d'accord et signale que les formations seront un des axes du futur RMT. Il fait le constat qu'il existe de grandes disparités de connaissances sur le changement climatique et qu'il y a donc un très gros travail à faire dans ce domaine.

Olivier Deudon indique qu'il n'y a aucune concurrence entre le vœu 2020 et le futur RMT Agriculture et changement climatique et qu'il faudra relayer le vœu 2020 vers Frédéric Huard.

2. « Le projet MétéoPrec : les apports de la météo de précision pour l'agriculture : premiers résultats » par François Brun (ACTA)

Le projet MétéoPrec se place au coeur des problématiques agricoles actuelles. Il s'appuie sur des innovations récentes comme le déploiement de stations météo connectées (réseaux bas débit, baisse des coûts et couplage à des outils d'aide à la décision agricole) et des prévisions avec une approche probabiliste (différents scénarios)

Les objectifs du projet sont :

- mettre à la disposition des agriculteurs des outils basés sur une météorologie issue de nouvelles technologies et d'en évaluer la plus-value.
- inscrire ces stations agriculteurs dans un réseau d'observation maîtrisé en proposant des processus de contrôle et de correction éventuelle de ces nouvelles données.
- améliorer et enrichir les préconisations des modèles agronomiques en prenant en compte l'incertitude des prévisions météorologiques.
- sur une large gamme de problématiques agricoles (phénologie, ravageurs, maladies, état hydrique vigne et grandes cultures (on parle ici de station dans la parcelle mais pas de capteur dans la végétation).

Concernant l'état des lieux et la mobilisation des réseaux météo, on peut noter qu'un certain nombre d'organismes ont réalisé l'achat et l'installation de stations météo (Weenat, Sencrop, Météus ...). La mise à disposition de ces données dans le cadre de MétéoPrec est formalisée par une convention.

Afin d'arriver à un réseau d'observation maîtrisé, un processus de contrôle et de correction est mis en place à trois niveaux :

1/ au niveau de la station (station isolée) : les données sont vérifiées avec des règles de contrôle et il est possible de combler les données manquantes par interpolation temporelle.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

2/ au niveau du réseau (si la station est inscrite dans un réseau collaboratif) : les données sont vérifiées avec des règles de contrôle et l'analyse de la cohérence au niveau du réseau et il est possible de combler les données manquantes par interpolation temporelle et spatiale. On peut également à ce niveau corriger les données d'observation par débiaisage et fusion en utilisant les données du réseau.

3/ en utilisant des données externes (en valorisant les outils de spatialisation de Météo-France) : les données sont vérifiées avec des règles de contrôle et l'analyse de la cohérence par rapport aux données spatialisées. Les données manquantes peuvent être comblées à l'aide des données spatialisées et on peut également corriger les données d'observation par débiaisage et fusion en utilisant les données spatialisées.

François Brun présente ensuite quelques illustrations des processus de contrôle (contrôle de fourchette, contrôle de gradient temporel maxi, contrôle de « capteur bloqué ») et les différentes façons de vérifier la cohérence par rapport aux données spatialisées.

François Brun met l'accent sur la sensibilité des outils d'aide à la décision à la qualité des mesures en prenant pour exemple l'utilisation de Miléos (mildiou de la pomme de terre) sur différentes stations de Boigneville en 2019. Il montre ainsi qu'avec des stations positionnées dans le même parc météo, on obtient des différences dans le nombre total de traitements préconisés ainsi que des décalages dans les dates.

François Brun explique l'influence des prévisions météorologiques et de leur incertitude associée sur les résultats de l'agronomie.

Les informations météorologiques sont affectées par l'incertitude. La prévision déterministe vise à prévoir l'état le plus probable de l'atmosphère. La prévision probabiliste, vise à prévoir la distribution de probabilité de l'état de l'atmosphère. En pratique, cette distribution est échantillonnée avec un ensemble de prévisions perturbées qui tiennent compte des différentes sources d'incertitude : c'est la prévision d'ensemble.

L'utilisation de la prévision d'ensemble en entrée d'un modèle agronomique, pour obtenir la date d'un traitement phytosanitaire avec par exemple l'OAD Septo-Lis, permet d'arriver à une distribution de différentes dates de traitement à la place d'une seule date déterministe.

François Brun présente pour terminer le diagramme d'organisation de MétéoPrec permettant d'aboutir à une plateforme de services.

En conclusion :

Le projet MétéoPrec a pour objectifs :

- l'élaboration de séries météorologiques consolidées (basées sur les stations météo connectées agricoles et les prévisions) en utilisant l'évaluation de l'apport des stations météo connectées agricoles et la prise en compte de l'incertitude des prévisions météorologiques pour les applications agronomiques.
- l'application à différents outils d'aide à la décision et la proposition d'une plateforme de services.
- un livrable sous la forme d'une API de correction des données connectées.

Olivier Deudon remercie François Brun pour cette présentation et en l'absence de questions, propose de passer au point suivant.

3. Compte-rendu des Journées Agrométéo des 25 et 26 février 2020 à Bordeaux par Marc Raynal (IFV)

Marc Raynal présente le bilan des Journées Agrométéo qui se sont déroulées les 25 et 26 février 2020 à Bordeaux.

Le thème de la 1ère journée était : 'De la météo à l'agrométéo de précision : une révolution en marche ?' et le thème de la 2ème journée était : 'Le numérique en viticulture : les capteurs du sol à la vendange'.

On retiendra les quelques chiffres suivants :

- * 150 inscrits (dont 57 invitations) pour la 1ère journée et 140 participants effectifs (émargement)
- * 172 inscrits (dont 70 invitations) pour la 2ème journée et 137 participants effectifs (émargement)
- * 9 stands de sociétés et 8 posters pour la 1ère journée
- * 10 stands de sociétés et 3 posters pour la 2ème journée

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

Concernant la provenance des participants, on note une représentation nationale avec une forte participation du quart sud-ouest de la France et un assez bon équilibre entre structures privées et structures publiques/parapubliques.

Côté dépenses, les 2 postes les plus importants ont été les frais de traiteur et les frais de visio (enregistrement vidéo de toutes les présentations et discussions), mais la contribution financière, demandée pour la première fois aux participants, couvre, comme envisagé dans le budget prévisionnel, l'essentiel des frais de repas et permet ainsi d'atteindre l'équilibre financier recherché par le comité d'organisation

Pour rappel et pour ceux qui n'ont pas pu participer, la 1^{ère} journée était découpée en 3 modules :

1/ La météo observée et la représentativité spatiale.

2/ Agrométéo : des capteurs de mesures et des objets connectés au plus près des sujets d'études.

3/ La prévision et sa précision de l'échéance immédiate à la tendance saisonnière.

Et pour introduire le module 3, Roland Séférian (Météo-France CNRM) a fait une présentation sur le changement climatique et le point sur les derniers résultats du GIEC.

La 2^{ème} journée était elle aussi découpée en 3 modules :

1/ Les capteurs de mesures du sol.

2/ Les capteurs de mesures sur la vigne.

3/ les capteurs de mesures sur les bioagresseurs.

La charge de travail pour l'organisation de ces journées a été assez conséquente. Marc Raynal remercie le CSM et tous les membres du comité d'organisation pour leur appui.

Le déroulé des 2 journées a été excellent avec un très bon timing dans les présentations/questions.

Il y a eu de très bons retours et une grande satisfaction de la part des participants.

Olivier Deudon remercie Marc Raynal pour cette présentation et suggère une prochaine organisation de cet événement dans une autre région, pourquoi pas le Sud-Est d'ici 2 ou 3 ans ; En effet 2 ans est le minimum pour avoir suffisamment de temps pour le développement de projets de recherche et pour pouvoir présenter de nouvelles avancées.

Jean Nicolau remercie Marc Raynal et pense aussi qu'il faut maintenir un rythme régulier pour ces Journées Agrométéo très appréciées.

4. Point d'information sur la réunion APCA/Vincent Caillez par Anne-Laure Gibelin (Météo-France) et Olivier Dauger (APCA)

Suite à la dernière commission Agriculture du CSM et aux questions soulevées par Jean-Christophe Moreau et Olivier Dauger, l'APCA, par la voix d'Olivier Dauger, a proposé une réunion entre l'APCA, la Chambre d'Agriculture de la Creuse et Météo-France pour échanger sur le sujet.

La réunion a eu lieu le Mercredi 4 mars 2020 de 10h à 12h30, dans les locaux de l'APCA à Paris. Les personnes suivantes étaient présentes :

- Olivier Dauger, Léonard Jarrige (APCA)

- Vincent Caillez, Olivier Tourand (Chambre d'Agriculture de la Creuse)

- Agathe Drouin, Anne-Laure Gibelin, David Salas y Méliá (Météo-France)

Météo-France a présenté les sources de données et les incertitudes associées pour les observations du climat passé, les prévisions et les projections climatiques.

Vincent Caillez n'a pas présenté la méthode utilisée dans le projet AP3C, mais plusieurs exemples, issus de différents projets ou actions dans le secteur de l'agriculture, qui montrent selon lui une sous-estimation des températures dans les projections des modèles, car les observations sont déjà au niveau des projections pour le milieu du XXI^{ème} siècle. Selon Vincent Caillez, le changement climatique va bien plus vite que les projections.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

Il n'y a donc pas pu avoir de discussion sur la méthode de Vincent Caillez mais ce dernier a annoncé être en train de rédiger une notice qui devrait être disponible à l'automne prochain.

De nombreux commentaires et recommandations ont été faits par Météo-France :

- Sensibilité des tendances récentes observées à la période utilisée et contribution de la variabilité décennale à multi-décennale inconnue
- Nécessité de valider les méthodes statistiques sur des échantillons indépendants
- Mieux caractériser les incertitudes, notamment utiliser du multi-modèles
- Comparaison des séries observées AP3C aux séries homogénéisées de Météo-France
- Comparer les sorties des modèles d'impact forcées par les données de projections AP3C et les données DRIAS
- Compléter les informations sur les durées de retour et changement d'intensité des événements extrêmes, comme cela est fait aujourd'hui pour les canicules à Météo-France
- Il a également été proposé de se rapprocher de Météo-France pour comprendre les différences entre observations et projections climatiques

Les actions suivantes ont été décidées :

- Sous couvert d'accord du SIDAM, fourniture des données AP3C à Météo-France sur les stations étudiées pour comparaison des séries observées
- Fourniture des séries homogénéisées de Météo France et des nouvelles données DRIAS (multi-modèles) à Vincent Caillez sur les mêmes stations à des fins de comparaison des résultats
- Organisation d'une nouvelle réunion en octobre lorsque le rapport sur la méthode AP3C sera disponible

Olivier Dauger insiste sur le fait qu'il faut respecter la position des scientifiques mais aussi comprendre les préoccupations des agriculteurs qui souhaitent faire évoluer leur système sans trop attendre, il faut donc que les solutions arrivent vite.

Frédéric Levraut rappelle qu'il y a un long historique de réalisations depuis 2009 impliquant notamment les Chambres d'Agriculture, l'INRAE, Arvalis, l'IDELE, Météo France, le MAAF, et s'appuyant systématiquement sur de la modélisation mécaniste « type GIEC ». Plus récemment (depuis 2015), l'initiative ClimA-XXI déployée à présent dans 62 Chambres départementales d'agriculture et appuyée sur la plateforme DRIAS, permet de s'inscrire dans les recommandations scientifiques sur l'utilisation des modèles physiques et - en prolongement des services climatiques - met à disposition des conseillers agricoles et des agriculteurs des informations d'échelle locale directement utilisables pour l'adaptation au changement climatique.

Frédéric Levraut ne comprend pas le discours de dénigrement de Vincent Caillez qui légitime son approche en affirmant que la modélisation GIEC n'est pas adaptée à l'étude locale et opérationnelle des enjeux agricoles d'adaptation. Selon Frédéric Levraut, la position hostile de Vincent Caillez vis-à-vis de la modélisation physique pose 3 problèmes majeurs au réseau des Chambres d'agriculture :

- décredibilisation des services climatiques portés par les pouvoirs publics français (notamment par la remise en cause de l'intérêt du portail DRIAS) ;
- remise en cause de la cohérence et de la légitimité de l'action des Chambres d'agriculture, qui ont joué depuis plusieurs années la carte de la collaboration et de la confiance avec le monde scientifique en adoptant les recommandations de ces mêmes scientifiques ;
- inquiétude sur la pérennité de l'action des conseillers agricoles associés aux travaux de Vincent Caillez, car la complexité statistique de sa méthode de projection (dite stochastique) ne permet pas l'autonomie d'action des conseillers, contrairement à ce qui est fait dans ClimA-XXI (plus de 100 conseillers agricoles formés et autonomes à ce jour).

Frédéric Levraut se dit gêné de voir qu'il n'y a actuellement pas de solution proposée pour résorber cette situation pénalisante. Il comprend l'enthousiasme des élus du Massif Central qui ont porté et soutenu le projet de Vincent Caillez, pour l'avenir des filières d'élevage de leur territoire. Mais il pense qu'ils ont manqué d'informations sur le caractère isolé et non scientifiquement validé de la démarche de V. Caillez alors que tout était déjà en place pour s'appuyer sur une autre méthodologie, plus légitime et opérationnelle.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

Cette situation délicate n'est pas sans conséquence sur la dynamique d'action du réseau des Chambres d'agriculture, et impacte même à présent la cohérence des travaux de l'IDELE.

Jean-Christophe Moreau s'étonne que Vincent Caillez n'ait pas présenté sa méthode lors de la réunion. Il propose qu'on récupère toutes les données que simule Vincent Caillez, pas seulement les températures.

Anne-Laure Gibelin précise que l'on s'intéressera dans un premier temps aux données passées homogénéisées par Vincent Caillez. Météo-France ne pourra pas faire des travaux très complets de comparaisons. Pour le moment, il a été noté des problèmes sur les données passées de Vincent Caillez (à travers quelques unes de ses publications), Météo-France ne retrouve pas les mêmes tendances sur les zones concernées.

Pour les études sur le changement climatique, Météo-France préconise des séries homogénéisées qui permettent de s'affranchir des biais liés aux changements dans les conditions de mesure au cours du temps (déplacement des stations, changement de matériel, automatisation, des plantations de haies ...). L'utilisation des données brutes ne permet pas d'évaluer correctement le changement climatique. Vincent Caillez fait sa propre homogénéisation et cela étonne Météo-France car les méthodes statistiques utilisées sont éprouvées et validées par la communauté scientifique. Une comparaison entre les 2 méthodes d'homogénéisation serait donc intéressante.

Jean-Christophe Moreau souhaite présenter un exemple concret des soucis de cohérence auxquels il se trouve confronté dans ses travaux actuels avec l'utilisation des données AP3C de Vincent Caillez.

Jean-Christophe Moreau montre des résultats issus du modèle STICS forcé par les différentes sources de données (données AP3C de Vincent Caillez et données DRIAS). Sur une courbe de production d'une prairie, il met en évidence une grosse différence sur le printemps : + 60% de production fourragère avec les données AP3C, ce problème étant lié en partie au paramètre rayonnement qui augmente beaucoup mais aussi au paramètre ETP.

Les données initiales fournies par Vincent Caillez étaient équivalentes à des zones intertropicales. Après retour de Jean-Christophe Moreau sur ces résultats, Vincent Caillez a renvoyé un jeu borné au maximum admis par STICS.

Frédéric Levraut constate que l'on a des années d'expertise climatologique et des années d'expertise agronomique mais que l'on se retrouve à devoir remobiliser du temps et du monde pour vérifier le bien-fondé et les carences d'une approche qui n'est pas partagée au sein de la communauté scientifique. Il signale avoir pour sa part coupé les ponts avec Vincent Caillez.

Olivier Dauger est satisfait d'avoir tous ces retours et tous ces avis appuyés car il souhaite avoir un maximum d'informations sur ce sujet. Il constate qu'il y a une fracture entre les approches, et une décision politique des élus du Grand Massif de rester sur leurs choix.

Il indique que l'APCA n'a pas les moyens coercitifs pour faire changer les choses aujourd'hui, on ne peut que tenter d'informer de l'approche de la modélisation physique qui fait consensus dans la communauté scientifique de recherche sur le changement climatique.

Frédéric Levraut indique avoir reçu une commande de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme pour une étude basée sur la méthode ClimA-XXI, ce qui constitue peut-être un signe d'ouverture.

Jean-Christophe Moreau indique que l'IDELE ne fera plus de travaux avec les données du SIDAM.

A la demande d'Anne-Laure Gibelin, Jean-Christophe Moreau accepte de rédiger une note sur les résultats qu'il a rapidement présentés.

Olivier Deudon pense que c'était une bonne chose d'aborder ce sujet polémique mais que malheureusement les enjeux dépassent la commission Agriculture, que la solution ne se trouvera pas au sein de cette commission et qu'il faut dans un premier temps aller le plus loin possible dans l'expertise de la méthode de Vincent Caillez.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

Frédéric Levraut suggère de solliciter l'INRAE qui a l'expertise et les moyens nécessaires et de se rapprocher de Frédéric Huard, Jean-Louis Durand ou Michel Duru.

5. Vie de la commission et points d'actualité par Jean Nicolau (Météo France, Secrétaire permanent du CSM)

Jean Nicolau fait un bref rappel sur l'évolution du décret du CSM et sur la création de la commission observation.

Il y aura fusion du CSM et du CCROM avec l'ajout de la mission suivante : 'Le CSM est chargé de coordonner et d'animer les échanges des contributeurs à l'observation de l'atmosphère et de l'océan superficiel entre eux et avec Météo-France'.

Il sera fait ajout de la référence au climat et il y aura une simplification du décret, à savoir, tous les aspects organisationnels seront reportés dans le règlement intérieur.

Le décret a été transmis fin janvier aux différents ministères concernés pour signature.

Concernant la nouvelle commission Observation, il y a eu identification des correspondants et du secrétaire (MF DSO).

La définition de son organisation est en cours avec la mise en place d'un groupe de travail, suite à la sollicitation des présidents de commission.

Une première réunion a eu lieu le 12/02/2020 (4 commissions étaient représentées). La prochaine réunion devrait dérouler courant avril et aboutir à la finalisation d'un document d'organisation.

La publication du décret est espérée pour mai-Juin 2020 avec une présentation à l'Assemblée plénière du CSM et la première réunion de la commission Observation est envisagée pour l'automne 2020.

Parmi les autres points d'information, on retiendra :

- l'annulation de la réunion des présidents prévue fin mars, tous les éléments d'informations (sur les vœux, le décret et la commission Observation) seront transmis par mail et également déposés sur le wiki du CSM.
- toutes les commissions se dérouleront jusqu'à nouvel ordre uniquement par visio-conférence Bluejeans
- à ce stade, l'Assemblée Plénière et le colloque du 03/06/2020 sont maintenus mais cette situation est susceptible d'évoluer en fonction de l'état de la crise sanitaire. Pour rappel le thème du colloque est 'La météo au service du monde de la mer'.
- la création de listes de diffusion gérées au niveau de Météo-France mais accessibles en dehors de Météo-France :

* csm@meteo.fr (pour tous les membres du CSM)

* csm.presidents@meteo.fr (pour tous les présidents et vice-présidents des commissions du CSM)

* corsec@meteo.fr (pour tous les correspondants et secrétaires de commissions du CSM)

* agriculture.csm@meteo.fr (pour tous les membres de la commission Agriculture du CSM)

Olivier Deudon demande si l'annulation de l'Assemblée plénière peut poser un problème.

Jean Nicolau ne peut pas répondre, il ne s'est pas penché sur l'aspect juridique car les conditions sont exceptionnelles.

Valérie Mottier suggère de présenter le rapport annuel lors des différentes commissions d'automne pour éviter de surcharger les agendas avec un report de l'Assemblée plénière à l'automne.

Pour Jean Nicolau, il faudra, vers fin avril - début mai, statuer sur le maintien ou non de l'Assemblée plénière et du colloque.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, Olivier Deudon propose de clore cette réunion.

La date de la prochaine commission est fixée au mardi 3 novembre 2020 de 13h30 à 16h30

Le wiki du CSM est toujours à votre disposition à l'adresse suivante :

<http://publicwiki.meteo.fr/confluence/display/CSM/>

C.S.M.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

Login : csm_membres
password : Decret911209